

MEMBRE ACTIF



Les personnes suivantes peuvent être membres actifs :

Le chef de police ou le directeur d'un service de police, le commissaire, le commissaire adjoint, le sous-commissaire, le directeur général, le chef adjoint, le sous-chef de police, le directeur, le directeur adjoint, le directeur général adjoint, le sous-directeur général, le commandant local, le commandant régional, le commandant de division, le surintendant en chef, le surintendant d'état-major, le surintendant, l'inspecteur en chef, l'inspecteur d'état-major, l'inspecteur et l'homologue civil de tous les titres précédents des services de police des Premières nations et des forces policières municipales, régionales, provinciales ou fédérales au Canada, les représentants d'organismes des secteurs public et privé dont le titre du poste lié à l'intervention policière est de niveau équivalent à celui d'inspecteur ou de principal gestionnaire civil.

Le grand prévôt et le grand prévôt adjoint des Forces canadiennes, ainsi que l'officier supérieur de la police militaire chargé de la prestation de la formation policière militaire.

PRIVILEGES DES MEMBERS

- Le membre actif a droit de vote et exerce une charge.
- Accès facile à des centaines de chefs de police et décideurs dans le domaine du maintien de l'ordre au Canada à l'aide d'un réseau qui représente et qui lie les services de polices nationaux, provinciaux, municipaux et premières nations à travers le Canada
- Invitations à participer à des occasions de perfectionnement professionnel, y compris des forums et des ateliers visant à aborder spécifiquement les besoins et les défis des cadres policiers au Canada
- Possibilité de devenir membre d'un comité de L'ACCP et de travailler avec ses pairs à des initiatives intéressantes
- Invitation à assister à la Conférence annuelle de l'Association qui a lieu dans une ville différente à chaque année
- Membre d'une voix collective, entendue au moyen de ses représentants, qui transmet tout des préoccupations sur les services de police et la justice criminelle auprès des organes législatifs au Canada
- Abonnement gratuit à la Revue des Chefs de Police du Canada, Répertoire des Membres, Revue Annuelle et Bulletins.
- Information courante sur les activités et enjeux de L'ACCP à l'aide de diffusions de bulletins électroniques
- Accès à d'importants renseignements confidentiels et à diffusion restreinte dans la section du site Web de l'ACCP réservée aux membres

Frais d'adhésion

\$375.00 +
TPS/TVH

Payable par cheque,
Visa ou MasterCard

Association canadienne des chefs de police
300, promenade Terry Fox, suite 100, Kanata, ON K2K 0E3
Tel: (613) 595-1101 - Fax: (613) 383-0372 - Courriel: cacp@cacp.ca